



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
ALPES-MARITIMES

MAIRIE DE VILLENEUVE LOUBET	
ARRIVÉE N° 2025A/00821	
LE 14 FEV. 2025	
ATTRIBUTION	INFORMATION
<i>Jean</i>	<i>Marcel P</i>

Monsieur Lionel LUCA
Hôtel de Ville
Place de la République
06270 VILLENEUVE-LOUBET

Chambre d'agriculture
des Alpes-Maritimes
M.I.N. Fleurs 17 - Box 85
06294 Nice Cedex 3
TÉL : 04 93 18 45 00
Fax : 04 93 17 44 04
Email : accueil@alpes-maritimes.chambagri.fr

Nice, le 13/02/2025

Monsieur le Maire,

Vous nous avez adressé pour avis, par courrier en date du 24 janvier 2025, reçu le 07 février 2025, le projet de modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme de votre commune.

Nos réf. : MD/JPF/OA/RE

Objet : Avis modification n°1
du PLU de Villeneuve-Loubet

Dossier suivi par : Rania
EDDARIF

06.61.83.39.02

Ce projet de modification vise à adapter les règles de la zone urbaine afin de permettre la réalisation d'un programme mixte de logements libres et sociaux, ainsi qu'un équipement public. Les modifications suivantes sont envisagées :

- Modification de l'emprise et l'objet de l'emplacement réservé identifié E15 au PLU, en la réduisant,
- Modification du zonage actuellement inscrit en UZe (d'équipements publics), qui est supprimé pour créer un zonage UBf,
- Création d'une nouvelle servitude de mixité sociale à 30 % de la surface de plancher.

Ces évolutions n'ayant pas d'impact sur les espaces et les activités agricoles, la Chambre d'Agriculture n'a pas d'observations à émettre sur ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,

Michel DESSUS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Établissement public
loi du 31/01/1926
Siret 18040002500035
APE9411 Z
N° Déclaration d'activité: 93.06.P0003.06
Agrément pour conseil à l'utilisation des produits
phytopharmaceutiques PA 01184
www.chambre-agriculture06.fr